

# DELIBERATION N°D2023\_01

## C.C.A.S. de MARCELLAZ-ALBANAIS

Le 24 janvier 2023, à 20 h 00, le Comité du Centre Communal d'Action Social, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. Jean-Pierre LACOMBE, Maire.

**Présents** : Mesdames Annie TISSOT, Fabienne BINET, Mireille BELLEVILLE et Christine FARAGLIA.

Messieurs Marcel DUCROT et Roland PRICAZ.

**Absents excusés** : Mmes Christiane DAUNIS et Ghyslaine LESUEUR. Monsieur Jean-Pierre LACOMBE.

Date de convocation : 16 janvier 2023  
Nombre de membres en exercice : 9  
Nombre de membres présents : 6

Madame Fabienne BINET a été nommée secrétaire de séance.

### **Objet : Modification d'un tarif pour participation au repas des aînés**

Madame Annie TISSOT, Vice-Présidente, informe les membres du C.C.A.S qu'en date du 08 septembre 2020, une délibération avait fixé un tarif de 28 € par repas pour les accompagnants de moins de 65 ans, souhaitant participer au repas annuel des aînés.

Il est proposé de modifier ce tarif et de le fixer à 30 €.

### **LES MEMBRES DU C.C.A.S., APRES AVOIR DELIBERE :**

- **ACCEPTENT**, à l'unanimité, le tarif de 30 €, par repas et par participant de moins de 65 ans.

**AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

Le Maire,  
Jean-Pierre LACOMBE

La secrétaire de séance  
Fabienne BINET



Acte certifié exécutoire le : **31 JAN. 2023**  
Télétransmis en préfecture le : **31 JAN. 2023**  
Mis en ligne sur le site internet communal le :

**31 JAN. 2023**